

Projets Culture

2022-2023

En préambule...

Suppression des projets culture régionaux :

~~Passeurs de culture~~

~~Prix littéraire des lycéens~~

~~Lycéens à l'Opéra~~

~~Toutes les propositions culture clé en main
(EMI, structures culturelles etc.)~~

Santé

Mobilité internationale



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Auvergne-Rhône-Alpes

Dates d'inscription ?

Modalités de fonctionnement ?

Week-end de projections

11 et 12 juin à l'Institut Lumière

~~DÉCOUVERTE
RÉGION~~



**Accompagnement des actions
éducatives collectives des lycées**

**Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine
Volonté d'entreprendre
Valeurs de la République
Sport**

Les thématiques

Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine

PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets devront s'inscrire dans une des catégories suivantes :

- Découvrir les grands personnages historiques régionaux (notamment les grands inventeurs)
- Découvrir les lieux régionaux de l'histoire et de mémoire

Valeurs de la République

Les projets devront s'inscrire dans une des catégories suivantes :

- Visite des lieux régionaux de la démocratie (Région, Départements...)
- Participation des jeunes aux commémorations dont l'organisation de temps d'échanges avec des structures comme la FNACA ou l'ARAC en vue de proposer aux jeunes de devenir « porte-drapeaux ».
- Participation à des actions éducatives pour mieux comprendre les devoirs des citoyens et conduite de travaux sur les Valeurs de la République.

Sport

Les actions devront s'inscrire dans une des catégories suivantes :

I. Établissements disposant de Sections sportives scolaires ou Sections d'excellence sportive : les projets proposés visent à améliorer les moyens en formation et en équipements afin d'élever le niveau et les performances sportives des élèves concernés. Ils pourront être soutenus en fonctionnement et en investissement.

Volonté d'entreprendre

Les actions devront s'inscrire dans une des catégories suivantes :

- Visites d'entreprises régionales
- Mise en lumière des fleurons régionaux de l'industrie
- Découvrir les métiers en tension
- Participation des jeunes à des salons professionnels en tant qu'exposant
- Découverte d'actions ou visites en lien avec les campus régionaux et les campus des Métiers et des qualifications

II. Établissements proposant une spécialité EPS dès la première : Les projets proposés ne pourront concerner que de l'acquisition de matériels ou d'équipements (investissement)

III. Tous les établissements éligibles au dispositif, ainsi que les CFA, IME, ITEP : Les projets proposés (fonctionnement) doivent permettre une action fondée sur les valeurs éducatives du sport de haut niveau en valorisant les grands événements sportifs internationaux qui se dérouleront sur le territoire régional en 2023 :

- . Championnats du monde de ski (Courchevel-Méribel)
- . Coupe du monde de rugby
- . Global Games (Vichy)

Modalités

Remplir un dossier sur le site :

<https://aides.auvergnerhonealpes.fr/aides>

Ouverture en juin 2022

1 projet par année civile (sauf sport, 3 -> 1 par catégorie, classés)

2000€ de subvention maximum (sport entre 500 et 3000€)

25% de cofinancement par l'établissement

Possibilité de déposer tout au long de l'année, par trimestre (sport : dates à préciser)



pass
Culture

Autres dispositifs : rectorat (Adage)

Uniquement 2^{nde} et 1^{re} SEP

Classe à PAC

600€ maximum, intervenant (10 à 15h)

Etablissement 10% du budget

Projet à remplir sur Adage avant le 26 mai

Autres dispositifs : rectorat (Adage)

Pour tous

Projet remarquable

Libre

A remplir sur Adage avant le 03 juin

Appeler la DAAC pour le montage

Sont concernés les domaines suivants :

- Architecture ;
- Arts du cirque ;
- Arts numériques ;
- Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués ;
- Bande dessinée ;
- Cinéma, audiovisuel ;
- Danse ;
- Design ;
- Gastronomie et arts du goût ;
- Musique ;
- Patrimoine, mémoire, archéologie ;
- Photographie ;
- Théâtre, expression dramatique, marionnettes ;
- Univers du livre de la lecture et des écritures ;

Comme les années précédentes, pourront être retenus des projets des domaines suivants, sur la base de critères qualitatifs déterminants :

- Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ;
- Médias et information.

Equipe interdisciplinaire avec un non-scientifique

Autres dispositifs : rectorat (Adage)

Ateliers de pratique artistique

Élèves volontaires
en dehors de l'emploi du temps
Enseignant spécialisé
30h d'intervenant

A remplir sur Adage avant le 03 juin

Autres dispositifs : plan de relance (Adage)

Jeunes en librairie

2 projets par établissement maximum

2 rencontres libraire-classe

30€ par élève à dépenser

Intervention d'un auteur + un professionnel du livre + un libraire

Frais de déplacement intervenants à la charge du lycée

A remplir sur Adage avant le 03 juin

Autres dispositifs



Création d'un e-book

Partenariat avec une médiathèque

200€ de frais d'inscription

1 rencontre avec un intervenant payée par Numook

Webradio (en interne)

Débats européens

Fonds Luzzatti (sciences)

Calendrier

- **Fonds Luzzatti**

15 mai 2022

- **Jeunes en librairie + classes à PAC + PR + AA**

03 juin 2022

Saisie avec Mme Dufils

Lycéens au cinéma :

informations le 11 juin

Calendrier

- **Après accord et validation des projets par le lycée**
(date?):

Déclaration **transports** pris en charge par le lycée,
prioritairement pour **octobre 2022**

Si ajout de projets en cours d'année scolaire :

- **Dispositif région**
- **Pass culture**

Nécessité de demander la validation du transport en CA
(bien prévoir les délais)